

## Conseil Municipal du 16 avril 2013

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaients présents : Mmes Drouineau Evrard, Ms Gros, Lecomte, Guengard, Buon, Clément, Esnault, Faucher Ledru, Merouze.

Absents excusés : Mm Sepré procuration M. Fouché, M. Aim procuration M. Clément

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1. Informations

- L'électrification du terrain Ledieu entre dans le programme de renforcement du secteur des Loupgueniers du conseil Général. La commune n'aura donc pas de participation à verser.
- Problème de la vitesse excessive route de la roche au niveau de la Calendrière : La DDT sera consultée pour tenter de trouver une solution au problème de vitesse : réduction de chaussée ou autre...

### 2. Aménagement du bourg

Lors d'un large tour de table, tous les conseillers ont pu donner leur avis sur le projet. Tous ont émis un avis favorable sur la qualité et l'intérêt du projet, par les axes de sécurisation et d'aménagement paysager mis en perspectives. Il y a eu ensuite un débat sur le phasage et le financement de l'opération :

Puis par 12 voix pour (Mmes Drouineau, Evrard, Sepré, Ms Fouché, Lecomte, Aim, Buon, Clément, Esnault, Faucher Ledru, Merouze) 1 abstention (M. Guengard) et 1 contre (M. Gros) le conseil a validé le projet.

A l'unanimité les conseillers ont décidé pour le financement du projet :

- De solliciter une subvention auprès du conseil général.
- De vendre le PLA sis 4 rue de la Fromenté, qui se libère de ses locataires début juillet. Cette vente permettra de ménager la trésorerie communale en limitant le recours à l'emprunt, au niveau de l'aménagement du bourg, dans la perspective du futur lotissement de La Chapelle

### 3. Travaux voirie communale

M. Guengard informe le conseil que M. Tacheau de la DDT, a estimé le montant des travaux à effectuer sur la voirie communale dont le montant avoisine les 100 000€

La commune décide

- d'engager des travaux selon un programme pluriannuel.
- d'affecter pour 2013, un montant de travaux de 15 000 €
- de solliciter une subvention au titre de l'aide à la voirie communale auprès du conseiller Général M. Chaudun.

### 4. Compte rendu communauté de communes :

Le pôle métropolitain.

La séance est levée à 22 h 30. Prochain conseil mardi 14 mai